

CONCOURS

Agriculteurs d'Avenir

Communiqué de presse
18 Mars 2019

Le Concours Agriculteurs d'Avenir accélère l'innovation dans les campagnes

Concours national pour la transition agricole sous le haut patronage
du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Créé à l'initiative de PUR Projet, Fermes d'Avenir, Accor et Clarins, ce concours a pour ambition d'accélérer l'innovation en faveur de modèles agricoles plus durables, respectueux des Hommes et de l'environnement.

Le Concours Agriculteurs d'Avenir lance aujourd'hui un appel à candidatures national auprès des agriculteurs français qui souhaitent faire financer un projet agroécologique dans des catégories variées : agroforesterie, conversion, énergie à la ferme, projets au sein des filières, transition, pluriactivité, dynamique territoriale...

Cette année, 45 lauréats seront sélectionnés par un jury d'expert pour la qualité et l'impact de leur projet et recevront des dotations allant de 2000 à 16 000 euros ainsi qu'un accès à du prêt participatif à taux zéro sur la plateforme Bluebees.

Rendez-vous sur le site www.agriculteurs-davenir.fr pour postuler.



Organisateurs, partenaires, et Lucie Lucas, marraine du concours réunis lors du Salon International de l'Agriculture 2019 pour l'annonce du lancement sur le stand du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Partenaires fondateurs, organisateurs et financiers



Partenaires financiers



Partenaires opérationnels



Contacts Presse

Fermes d'Avenir : Christelle Perrin christelle@fermesdavenir.org

PUR Projet : Emmanuelle Hervéou com@purprojet.com

